

Le statut de la première dame

Par **June**, le **20/10/2010** à **10:37**

Bonjour,

Je dois rendre très prochainement une "mini-dissertation" de droit constitutionnel portant sur le sujet : "Le statut de la Première Dame". Il se trouve que justement, elle n'en a aucun (juridiquement parlant)... Visiblement, notre professeur attend que l'on évoque les différentes dispositions prises par les Premiers Ministres successifs quant aux épouses des Présidents (Pompidou aurait demandé à ce que Yvonne de Gaulle perçoive un revenu par exemple ou Mitterrand aurait envisagé la création de cabinets spéciaux pour les premières Dames, etc.) Bref, je ne trouve absolument rien à ce sujet sur internet et je n'ai rien pu lire non plus dans les livres de droit constitutionnel (qui ne mentionnent jamais la fonction -même officieuse - de l'épouse du Président...).

Quelqu'un aurait-il des sources où je pourrais puiser ? Vous me seriez d'une très grande aide !

Merci pour tout,
A bientôt !

Par **jeeecy**, le **20/10/2010** à **14:20**

d'un point de vue juridique, la première dame n'est rien

par contre il y a plein d'articles dans gala, voici et les différents journaux qui ont parlé des actions de la première dame, de sa "fonction" de représentation...

tu pourrais également évoquer le bureau à l'Elysée qui était attribué à l'ex première dame de Sarko ainsi que ses collaborateurs...

à mon avis, il faut partir sur les actions de la première dame pour essayer de déterminer quelle est sa place réelle

Par **alex83**, le **20/10/2010** à **18:15**

Salut,

Quel sujet juridiquement inintéressant...

Il va falloir que tu brodes avec les magazines qu'indiquait justement jeeecy. Sinon, tu peux faire ta propre analyse : comparer l'ancienne 1er dame et la nouvelle. Ça peut te donner des éléments de réponse.

Par **x-ray**, le **20/10/2010** à **19:15**

Salut,

:arrow:

ne t'inquiète pas si tu as une mauvaise note... Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **21/10/2010** à **14:27**

Bjr,

Et, au fait... qui serait la deuxième ?

L'épouse du PM ou la maîtresse cachée du PR ?

Et si, un jour, un PR décide de s'afficher ouvertement avec cette dernière ?

=))

Image not found or type unknown

P.S. : tout ce qu'on peut dire au moins, pour reprendre les remarques de kiki, c'est que la première dame actuelle fait plus phantasmer qu'Yvonne de Gaulle...

:D

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **21/10/2010** à **14:43**

[quote="Camille":3jjkf0hx]c'est que la première dame actuelle fait plus phantasmer qu'Yvonne de Gaulle...

Image not found or type unknown [quote:3jjkf0hx]
;)

ca c'est sur Image not found or type unknown

par contre ca ne s'écrirait pas avec un "f" phantasmer ?

Selon Wikipedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Phantasme>

Par **Camille**, le 21/10/2010 à 15:54

Bjr,

Non, c'est vrai, ça fait partie des @*@*@* de la langue française, mais on a droit à "phantasme" (du grec phantasma), un peu comme "pharamineux", donc de temps en temps, j'☺ m'autorise quelques "déviations néologiques"...

Image not found or type unknown

C'est Yvonne qui m'a troublé...

(D'ailleurs, qui vous dit que, tous les soirs, dans l'intimité du couple, elle ne se transformait pas en vraie "bête de sexe" avec fouet et porte-jarretelles, hum ? Il faut toujours se méfier de l'eau qui dort...)

=))

Image not found or type unknown